CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E130113** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE 05/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Raison sociale : RENOVATION HABITAT ALSACE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/05/2017

Capital : 50 000

5 RUE LOUIS JOSEPH GAY-LUSSAC
68000 COLMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2013B70

Siret : 790 444 426 00049

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 04 08712-

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR473920

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR473920

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 03 89 23 98 42 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LERDUNG JEROME GÉRANT

Site Internet : http://www.renovation-habitat-alsace.fr

E-mail : renovation.habitat.alsace@gmail.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 423 625 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	03/02/2025
3143	Fenêtres de toit en pente		03/02/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	28/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur		28/11/2022
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E130113** **VALABLE JUSQU'AU** **07/02/2027**

ÉDITÉ LE **05/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/05/2017
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2013B70

Siret : **790 444 426 00049**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 04 08712-
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR473920
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR473920
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **RENOVATION HABITAT ALSACE**

5 RUE LOUIS JOSEPH GAY-LUSSAC
68000 COLMAR

Téléphone : 03 89 23 98 42 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.renovation-habitat-alsace.fr
E-mail : renovation.habitat.alsace@gmail.com

Responsabilité légale :
LERDUNG JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/02/2025
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	03/02/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	28/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.